

Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques
Double diplôme
Conventions avec l'Université Laval (Québec) et l'Université Autonome de Madrid (Espagne)

Responsables pédagogiques : Alexandra Bensamoun

Nom - Prénom N° Etudiant
Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
			Session 1	Session 2	
Semestre 3	30	170			10/20
Maîtriser les fondamentaux					
Propriété littéraire et artistique	8	30	ECI		7/20
Propriété industrielle	8	30	ECI		7/20
Droit des données personnelles	4	20	ECI		7/20
Valoriser et défendre le patrimoine incorporel					
Nouvelles techniques et droit des obligations	4	20	ECI		7/20
Droit du marché de l'art	4	20	ECI		7/20
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche					
Méthodologie de la recherche/Projet tutoré	2	20	ECI		7/20
Cycle de conférences		30	VSN		
Semestre 4	30	135			10/20
Intégrer les enjeux internationaux					
Ensemble des cours dispensés à Laval ou à la Autonoma	20	135	ECI		7/20
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et/ou de recherche					
Mémoire tutoré	10		Mémoire		10/20
Total annuel	60	305			

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques
Double diplôme
Conventions avec l'Université Laval (Québec) et l'Université Autonome de Madrid (Espagne)

Responsables pédagogiques : Alexandra Bensamoun

Conditions de validation de l'année de Master 2 :

- Chaque semestre doit être validé (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis »)
- Pas de compensation entre les semestres.
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20 ne sont ni compensables ni compensantes.
- Toutes les UE sont évaluées en session unique et ne bénéficient pas d'une seconde session.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (**unique contact pour toute communication administrative**) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant